

Mise au concours de l'organisation d'un atelier interdisciplinaire pour doctorantes et doctorants (Rigi-Workshop)

La «Plate-forme Biologie» de la SCNAT met au concours l'organisation, en janvier 2013, d'un atelier interdisciplinaire pour doctorantes et doctorants. La mise au concours s'adresse à toutes les organisations membres de la SCNAT.

DE QUOI S'AGIT-IL?

Pour promouvoir les échanges interdisciplinaires entre scientifiques de la relève, la «Plate-forme Biologie» de la SCNAT soutient l'organisation annuelle d'un atelier pour doctorantes et doctorants. La «Plate-forme Biologie» met à disposition de sociétés spécialisées intéressées un lieu pour la réunion, prend à sa charge les frais de logement et de repas des participants et fournit des ressources en personnel pour la logistique. Les sociétés organisatrices se chargent du contenu de la manifestation et de la rétribution des orateurs.

POUR QUI?

Toutes les organisations membres de la SCNAT peuvent déposer leur candidature pour mettre sur pied cet atelier. La condition est qu'au moins deux organisations membres se présentent comme organisatrices et que l'une d'elles au moins soit membre de la «Plate-forme Biologie». Des conditions plus étendues sont valables pour les membres de la «Plate-forme Biologie» : 1) deux ou plusieurs membres de la «Plate-forme Biologie» peuvent déposer un projet commun pour autant que son thème associe deux disciplines pas trop étroitement apparentées (p.ex. la biologie organismique et la biologie moléculaire); ii) une organisation membre de la «Plate-forme Biologie» peut aussi déposer un projet avec une organisation partenaire (universitaire ou professionnelle) extérieure à la SCNAT.

QUEL THÈME?

Le choix du thème n'est soumis à aucune restriction, c'est-à-dire que des combinaisons entre la biologie et la géologie ou les mathématiques sont tout aussi envisageables qu'entre la biologie et l'éthique.

QUAND ET OÙ?

L'atelier se déroulera de midi du dimanche 20 janvier 2013 au mardi 22 janvier 2013 à midi. Il aura lieu à l'Hôtel Rigi Kulm. Ceci sous réserve de modifications par la présidence de la «Plate-forme Biologie» en accord avec les organisateurs.

COÛTS

La «Plate-forme Biologie», les organisateurs et les participants se répartissent les coûts de la manifestation selon la clé suivante:

«Plate-forme Biologie» : locaux, infrastructure, repas et logement des doctorantes et doctorants participant, frais de personnel pour la mise au concours et les inscriptions ainsi que pour l'administration.

Organisateurs: Honoraires et frais des orateurs et des personnes chargées de l'encadrement, frais de matériel pour la mise au concours et la documentation (dossier de l'atelier, rapport)

Participants: Contribution forfaitaire de CHF 100.- et frais de déplacement.

CONDITIONS

Les projets déposés doivent – en plus des exigences formulées ci-dessus à l’adresse des organisateurs – remplir les conditions suivantes:

- Deux personnes au moins sont responsables du suivi du projet et jouent le rôle de personnes de contact avec la « Plate-forme Biologie ».
- Pour être admis, les participants doivent remplir les critères minimaux suivants: être immatriculés dans une université suisse en tant qu’étudiantes ou étudiants du troisième cycle (les post-docs peuvent participer pour autant que le contingent d’env. 40 places ne soit pas entièrement utilisé par les doctorantes et doctorants) et remettre une lettre de motivation. Des critères supplémentaires, p.ex. l’admission sur la base d’un résumé du poster, sont laissés à l’appréciation des organisateurs.
- L’atelier doit être conçu de manière à permettre aux participants d’obtenir de leur université des crédits ETCS. Ceci requiert une participation active ou un contrôle des connaissances acquises. Les participants reçoivent une attestation.
- Si la manifestation comprend des travaux de groupe, il faut veiller à ce que les disciplines participantes ne soient pas dissociées.
- La manifestation se déroule en anglais.
- Un bref compte-rendu écrit est attendu des organisateurs après l’atelier.

CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être déposées jusqu’au 31 janvier 2012 à l’adresse biologie@scnat.ch. Les dossiers de candidature comprendront les éléments suivants:

- Données sur les organisateurs (organisations, personnes responsables (au moins deux), coordonnées de contact)
- Description du projet: 1 à max. 2 pages DIN A4 (10'000 signes) précisant la portée du sujet pour la recherche et/ou la pratique et la forme d’organisation de la manifestation et indiquant comment les «conditions» mentionnées ci-dessus seront remplies. Si cela est déjà possible, une annexe retiendra les premières idées sur la conception du programme et sur les orateurs à inviter.

DÉCISION

La présidence de la «Plate-forme Biologie» décidera de l’attribution du mandat relatif à l’organisation de l’atelier en février-mars 2012 sur la base des dossiers de candidature. La décision sera communiquée par écrit à tous les candidats.

DÉLAIS ET CALENDRIER PROVISOIRE

31 janvier 2012:	Délai de remise des dossiers de candidature
Février-mars 2012:	Décision au sujet de l’attribution du mandat
Juin 2012:	Mise au concours de l’atelier, lancement des inscriptions
Octobre 2012:	Fin des inscriptions, sélection des participants
20-22/1/2013:	Déroulement de l’atelier
Mars 2013:	Rapport sur l’atelier